

RCS : LA ROCHELLE

Code greffe : 1704

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHELLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00423

Numéro SIREN : 522 203 421

Nom ou dénomination : 1B2L

Ce dépôt a été enregistré le 20/11/2018 sous le numéro de dépôt 8013

1B2L

Société par Actions Simplifiée
 Au capital de 24.000 €uros
 Siège social : 150, boulevard Joffre
 17000 LA ROCHELLE
522 203 421 RCS LA ROCHELLE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
 EN DATE DU 28 SEPTEMBRE 2018**

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2018, s'élevant à 102.878,44 euros de la manière suivante :

Montant et origine des sommes à affecter	Affectations proposées et postes concernés
<u>Résultat net:</u> Bénéfice 102.878,44 €	<u>Dotations aux Postes de réserves:</u> Réserve Légale Autres Réserves 14,44 € Réserves Réglementées (Plus-values à LT) Report à Nouveau
<u>Autres prélèvements complémentaires:</u> Sur prime Sur réserve légale Sur autres réserves Sur report à nouveau antérieur	<u>Distribution de Dividendes:</u> Dividende Global 102.864,00 €
TOTAL 102.878,44 €	TOTAL 102.878,44 €

Chaque action recevra un dividende de 42,86 euros.

La mise en paiement aura lieu à compter de ce jour.

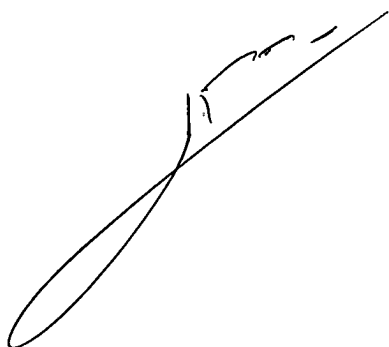
Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243bis du Code Général des Impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à un abattement de 40%		Revenus non éligibles audit abattement
	Dividendes	Autres revenus	
31 mars 2017	0	0	194.064 €
31 mars 2016	0	0	0
31 mars 2015	0	0	0

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Société GROUPE LEAPARO
Présidente
Représentée par Monsieur Luc BEUNET

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop on the left side that crosses over a horizontal line extending to the right. The signature is slanted upwards from left to right.

SAS 1B2L

150 boulevard JOFFRE
17000 LA ROCHELLE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018



T A L E N Z
Entreprendre est un art majeur

Audit • Expertise Comptable • Conseil

FIDEAC

Paris 1er :	Fideac - 12 avenue de l'opéra - 75001 Paris	Tél : 01 53 96 82 82	email : cabinet@fideac.com
Paris 1er :	Sofidem - 12 avenue de l'opéra - 75001 Paris	Tél : 01 48 78 08 22	email : paris@sofidem.fr
Laval :	Sofidem - Rue J.B Lamarck - CS 52145 - 53021 Laval Cedex 9	Tél : 02 43 59 15 91	email : sofidem@sofidem.fr

www.TALENZ.fr


Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2018	Net 31/03/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	1 648	1 648		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	84 556	76 122	8 434	11 189
Autres immobilisations corporelles	65 947	51 784	14 163	24 952
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	15		15	15
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	2 788		2 788	3 732
Autres immobilisations financières	1 653		1 653	1 653
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	156 607	129 555	27 052	41 541
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	5 400		5 400	5 400
En-cours de production (biens et services)	88 300		88 300	100 000
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	388 618		388 618	281 918
Autres créances	201 447		201 447	402 839
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	466 493		466 493	570 036
Charges constatées d'avance (3)	6 935		6 935	428
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 157 193		1 157 193	1 360 621
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 313 800	129 555	1 184 245	1 402 163
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			2 424	
(3) Dont à plus d'un an (brut)				


Bilan passif

	31/03/2018	31/03/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	24 000	24 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2 400	2 400
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	572 098	572 086
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	102 878	194 076
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	701 377	792 562
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 984	16 358
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 486	11 533
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	301 381	387 342
Dettes fiscales et sociales	169 242	162 259
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 774	32 109
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	482 868	609 601
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 184 245	1 402 163
(1) Dont à plus d'un an (a)		2 350
(1) Dont à moins d'un an (a)	482 868	607 250
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	23	21
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		


Compte de résultat

	31/03/2018	31/03/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	2 634 039	2 524 265
Chiffre d'affaires net	2 634 039	2 524 265
<i>Dont à l'exportation</i>	<i>2 625 496</i>	<i>2 523 015</i>
Production stockée	-11 700	14 341
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		3 456
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	9 889	6 469
Autres produits	5	12
Total I	2 632 233	2 548 543
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	62	-240
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	9 694	19 946
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	1 593 371	1 405 079
Impôts, taxes et versements assimilés	23 980	19 019
Salaires et traitements	651 692	616 081
Charges sociales	214 478	206 331
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	18 721	22 737
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	11	51
Total II	2 512 009	2 289 003
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	120 224	259 540
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	982	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	12	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	-670	9 514
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	81	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	405	9 514
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	284	1 238
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	284	1 238
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	121	8 276
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	120 345	267 816


Compte de résultat (suite)

	31/03/2018	31/03/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	29	377
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	29	377
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	29	377
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	17 495	74 117
Total des produits (I+II+V+VII)	2 632 667	2 558 434
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 529 788	2 364 358
BENEFICE OU PERTE	102 878	194 076
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	31 672	28 525
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	928	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 1B2L

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018, dont le total est de 1 184 245 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 102 878 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2018 ont été établis selon le règlement ANC 2016-07, homologué par arrêté du 26 décembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Logiciels : 1 an
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 ans
- * Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 39 731 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Autres informations

1B2L a opté pour le régime d'intégration fiscale, conformément aux articles 233A et suivant du Code Général des Impôts. Le périmètre d'intégration fiscale comprend au 31/03/2018 les sociétés GROUPE LEAPARO (société mère), SOCIETE VINCENT, 1B2L et LEA.

La convention d'intégration fiscale prévoit que chaque filiale comptabilise son impôt comme en l'absence d'intégration fiscale.


Notes sur le bilan
Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 648			1 648
Immobilisations incorporelles	1 648			1 648
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	79 380	5 176		84 556
- Installations générales, agencements aménagements divers	43 414			43 414
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 533			22 533
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	145 327	5 176		150 503
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	15			15
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	5 385	5 200	6 144	4 441
Immobilisations financières	5 400	5 200	6 144	4 456
ACTIF IMMOBILISE	152 375	10 376	6 144	156 607

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		5 176	5 200	10 376
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		5 176	5 200	10 376
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			6 144	6 144
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			6 144	6 144

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 648			1 648
Immobilisations incorporelles	1 648			1 648
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	68 190	7 932		76 122
- Installations générales, agencements aménagement divers	29 460	7 278		36 738
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 535	3 511		15 046
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	109 185	18 721		127 907
ACTIF IMMOBILISE	110 833	18 721		129 555

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 601 440 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	2 788	2 424	364
Autres	1 653		1 653
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	388 618	388 618	
Autres	201 447	201 447	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 935	6 935	
Total	601 440	599 424	2 017
Prêts accordés en cours d'exercice	5 200		
Prêts récupérés en cours d'exercice	6 144		

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - rrr à obtenir	32 958
Banque - intérêts courus à recevoir	78
Total	33 036

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 24 000,00 euros décomposé en 2 400 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 482 868 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	23	23		
- à plus de 1 an à l'origine	1 961	1 961		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	301 381	301 381		
Dettes fiscales et sociales	169 242	169 242		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	10 261	10 261		
Produits constatés d'avance				
Total	482 868	482 868		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	14 376			
(**) Dont envers les associés	1 486			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	7 625
Banque - intérêts courus à payer	23
Dettes provis. pr congés à payer	56 726
Personnel - autres charges à payer	32 324
Charges sociales s/congés à payer	22 277
Charges sociales - charges à payer	12 639
Etat - autres charges à payer	4 932
Taxe d'apprentissage cap	999
Formation continue cap	2 350
Clients - rrr à accorder	7 057
Total	146 953

 **Notes sur le bilan****Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	6 935		
Total	6 935		

 **Autres informations****Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 23 545 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.


Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	24 000	24 000	24 000	24 000	24 000
Nombre d'actions ordinaires	2 400	2 400	2 400	2 400	2 400
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	2 444 155	2 443 584	2 317 129	2 524 265	2 634 039
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	373 817	144 333	315 736	290 930	139 095
Impôts sur les bénéfices	107 358	71 296	86 312	74 117	17 495
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	54 077	238 427	204 988	194 076	102 878
Résultat distribué	100 080				
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	111,02	30,43	95,59	90,34	50,67
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	22,53	99,34	85,41	80,86	42,87
Dividende distribué	41,70				
Personnel					
Effectif salariés	15	15	18	18	18
Montant de la masse salariale	742 727	633 729	536 797	616 081	651 692
Montant des sommes versées en avantages sociaux	276 101	242 700	178 922	206 331	214 478

SAS 1B2L

Société par Actions Simplifiée au capital de 24.000 Euros

150 Boulevard Joffre

17000 LA ROCHELLE

R.C.S. La Rochelle : B 522 203 421

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31 Mars 2018



3-5 Avenue Bernard Moitessier
CS 80009
17180 PERIGNY
Tél : 05.46.42.42.85
Fax : 05.46.43.45.24



S.A.S. 1B2L
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 Mars 2018

A l'Associée Unique de la société 1B2L,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 1B2L relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01^{er} avril 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des documents adressés à l'Associée Unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Associée Unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

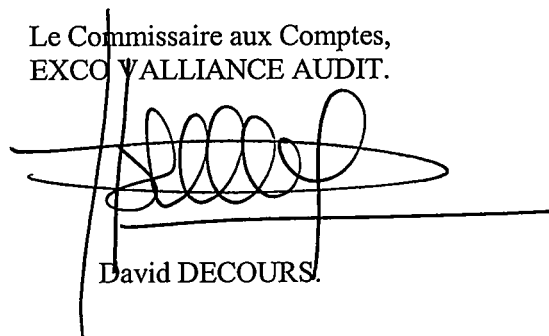
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Périgny, le 19 septembre 2018


Le Commissaire aux Comptes,
EXCO VALLIANCE AUDIT.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'David DECOURS', written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat illegible.

David DECOURS.


Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2018	Net 31/03/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	1 648	1 648		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	84 556	76 122	8 434	11 189
Autres immobilisations corporelles	65 947	51 784	14 163	24 952
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	15		15	15
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	2 788		2 788	3 732
Autres immobilisations financières	1 653		1 653	1 653
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	156 607	129 555	27 052	41 541
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	5 400		5 400	5 400
En-cours de production (biens et services)	88 300		88 300	100 000
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	388 618		388 618	281 918
Autres créances	201 447		201 447	402 839
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	466 493		466 493	570 036
Charges constatées d'avance (3)	6 935		6 935	428
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 157 193		1 157 193	1 360 621
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 313 800	129 555	1 184 245	1 402 163
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			2 424	
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

 Bilan passif

	31/03/2018	31/03/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	24 000	24 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2 400	2 400
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	572 098	572 086
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	102 878	194 076
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	701 377	792 562
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 984	16 358
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 486	11 533
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	301 381	387 342
Dettes fiscales et sociales	169 242	162 259
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 774	32 109
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	482 868	609 601
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 184 245	1 402 163
(1) Dont à plus d'un an (a)		2 350
(1) Dont à moins d'un an (a)	482 868	607 250
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	23	21
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		


Compte de résultat

	31/03/2018	31/03/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	2 634 039	2 524 265
Chiffre d'affaires net	2 634 039	2 524 265
<i>Dont à l'exportation</i>	2 625 496	2 523 015
Production stockée	-11 700	14 341
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		3 456
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	9 889	6 469
Autres produits	5	12
Total I	2 632 233	2 548 543
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	62	-240
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	9 694	19 946
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	1 593 371	1 405 079
Impôts, taxes et versements assimilés	23 980	19 019
Salaires et traitements	651 692	616 081
Charges sociales	214 478	206 331
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	18 721	22 737
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	11	51
Total II	2 512 009	2 289 004
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	120 224	259 540
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	982	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	12	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	-670	9 514
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	81	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	405	9 514
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	284	1 238
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	284	1 238
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	121	8 276
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	120 345	267 816


Compte de résultat (suite)

	31/03/2018	31/03/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	29	377
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	29	377
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	29	377
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	17 495	74 117
Total des produits (I-III-V-VII)	2 632 667	2 553 434
Total des charges (II-IV-VI-VIII-IX-X)	2 529 788	2 364 358
BENEFICE/OU PERTE	102 878	194 076
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	31 672	28 525
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	928	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 1B2L

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018, dont le total est de 1 184 245 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 102 878 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2018 ont été établis selon le règlement ANC 2016-07, homologué par arrêté du 26 décembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Logiciels : 1 an
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 ans
- * Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 39 731 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Autres informations

1B2L a opté pour le régime d'intégration fiscale, conformément aux articles 233A et suivant du Code Général des Impôts. Le périmètre d'intégration fiscale comprend au 31/03/2018 les sociétés GROUPE LEAPARO (société mère), SOCIETE VINCENT, 1B2L et LEA.

La convention d'intégration fiscale prévoit que chaque filiale comptabilise son impôt comme en l'absence d'intégration fiscale.


Notes sur le bilan
Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 648			1 648
Immobilisations incorporelles	1 648			1 648
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	79 380	5 176		84 556
- Installations générales, agencements aménagements divers	43 414			43 414
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 533			22 533
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	145 327	5 176		150 503
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	15			15
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	5 385	5 200	6 144	4 441
Immobilisations financières	5 400	5 200	6 144	4 456
ACTIF IMMOBILISE	152 375	10 376	6 144	156 607

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		5 176	5 200	10 376
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		5 176	5 200	10 376
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			6 144	6 144
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			6 144	6 144

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 648			1 648
Immobilisations incorporelles	1 648			1 648
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	68 190	7 932		76 122
- Installations générales, agencements aménagement divers	29 460	7 278		36 738
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 535	3 511		15 046
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	109 185	18 721		127 907
ACTIF IMMOBILISE	110 833	18 721		129 555



3-5 Avenue Bernard Moittezier
CS 80 009 - 17180 PERIGNY
Tél 05 46 42 42 85 - Fax 05 46 43 45 24
Net : 351 216 031 000 44 - APE 6920Z

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 601 440 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	2 788	2 424	364
Autres	1 653		1 653
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	388 618	388 618	
Autres	201 447	201 447	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 935	6 935	
Total	601 440	599 424	2 017
Prêts accordés en cours d'exercice	5 200		
Prêts récupérés en cours d'exercice	6 144		

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - rrr à obtenir	32 958
Banque - intérêts courus à recevoir	78
Total	33 036

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 24 000,00 euros décomposé en 2 400 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 482 868 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	23	23		
- à plus de 1 an à l'origine	1 961	1 961		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	301 381	301 381		
Dettes fiscales et sociales	169 242	169 242		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	10 261	10 261		
Produits constatés d'avance				
Total	482 868	482 868		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice		0		
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	14 376			
(**) Dont envers les associés	1 486			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	7 625
Banque - intérêts courus à payer	23
Dettes provis. pr congés à payer	56 726
Personnel - autres charges à payer	32 324
Charges sociales s/congés à payer	22 277
Charges sociales - charges à payer	12 639
Etat - autres charges à payer	4 932
Taxe d'apprentissage cap	999
Formation continue cap	2 350
Clients - rrr à accorder	7 057
Total	146 953


Notes sur le bilan
Comptes de régularisation
Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	6 935		
Total	6 935		

 **Autres informations****Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 23 545 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.